

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1197

Artikel: Enseignement et recherche : la règle du jeu
Autor: Favez, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La règle du jeu

Entre les grands mots des politiciens et les petits pas des universités, la politique de la recherche et de l'enseignement supérieur n'a guère réellement évolué jusqu'ici. Le message du Conseil fédéral innove et fait de nécessité vertu.

REPÈRES

Le programme du Conseil fédéral:

– Accroître la place de la science helvétique dans la coopération internationale. Mais l'argent nécessaire, notamment pour collaborer aux programmes de recherche technologique de l'Union européenne, devra bien être pris sur le financement global de la science, quelles que soient les compensations espérées.

– Augmenter la spécialisation et la coopération universitaire suisse, créer de nouvelles institutions. Mais le plan quadriennal présenté par la Conférence universitaire n'est, comme ses prédécesseurs, qu'un catalogue d'intentions plus ou moins pieuses, sans assurance de réalisations.

– Réorganiser le secteur de la formation supérieure avec la création des HES, auxquelles il faudra accorder reconnaissance et financement.

– Encourager la recherche concernant la société, appliquée, orientée et stratégique, mais sans désavantager la recherche libre ou fondamentale, ni les sciences de la nature et la médecine, où le potentiel d'innovation s'éroderait, selon les disciplines, en comparaison internationale.

– Mettre sur pied enfin les instruments d'une coopération Confédération-cantons pour assurer le développement équilibré de la politique scientifique dont la Suisse a besoin, dans un monde plus complexe.

(jcf) Le débat sur la prochaine période de subventionnement fédéral (1996-1999) amorcé par la publication des recommandations du Conseil suisse de la science et l'adoption du plan quadriennal de la Conférence universitaire semblait, il y a quelques mois encore, devoir tourner court et se perdre dans la dénonciation habituelle des réductions budgétaires.

Le récent message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la science pour 1996-1999 annonce apparemment une rupture dans l'inertie et le catastrophisme ambiant. Sous la langue de bois de l'administration, le texte propose une nouvelle façon d'argumenter à partir d'un plan d'engagement plus précis des différents partenaires.

D'entrée de jeu, une ambition forte pour les trois années à venir: renforcer la place scientifique et universitaire suisse, remplir la mission que la société confie à la science, accroître l'efficacité des ressources engagées dans ce secteur. Puis, un constat clair: depuis 1975, la part de la recherche et de l'enseignement n'a cessé de reculer dans le budget fédéral. Pour la Confédération, la science n'est plus une priorité. Et pour l'économie privée, la recherche n'est plus une tâche nationale, puisque, selon une récente étude du Vorort et de l'Office fédéral de la statistique, l'industrie a réduit de 9% en termes réels ses activités de Recherche et Développement en Suisse de 1989 à 1992 au profit de délocalisations à l'étranger. Enfin, une conclusion claire: la gravité et la durée de l'impasse budgétaire rendent inutile, voire dangereuse, l'inscription dans la planification de crédits de rattrapage, comme on l'a fait pour la période 1992-1995. Le plan financier prévoit donc une augmentation annuelle de 2,5%, dont il faut soustraire les coupures linéaires décidées en octobre dernier.

Poches trouées et tête dans les étoiles

De cette situation décrite sans complaisance, le message tire une philosophie toute de simplicité: *les nouveaux projets ne pourront dorénavant être financés qu'aux dépens de projets moins urgents auxquels il faudra renoncer. Désigner les tâches dont on peut se défaire deviendra ainsi un élément clef de la politique de la science.*

Cette conclusion doit être lue à la lumière des objectifs indiqués ci-dessus. Le Conseil fédéral entend bien ne pas les abandonner puisque leur description, leur évaluation chif-

frée et leurs incidences pour les universités cantonales, constituent l'essentiel du texte proposé aux Chambres.

Du bon usage des contradictions

A l'évidence, le programme du Conseil fédéral (cf. marge) n'est pas réalisable dans les institutions et les circonstances actuelles.

Le message laisse donc entendre, par petites touches, qu'une modification radicale de la stratégie est devenue indispensable. Ce qui n'a pu être réalisé en période de prospérité, alors qu'on avait les moyens de financer le changement, doit maintenant être réalisé sous la contrainte à la fois du temps (négociations avec l'Union européenne par exemple) et du manque d'argent (diminution des subsides au Fonds national, aux programmes prioritaires, qui seront poursuivis, réduits et accompagnés d'un programme de sciences sociales «Demain la Suisse» et d'un nouveau programme sur les nanosciences, réduction des subventions de base aux universités, etc.).

Les chercheurs vont donc être mis sous pression et devront plus que jamais s'interroger sur le bien de la société.

Les enseignants apprendront à se remettre en question et à vérifier l'efficacité de leur message. Situation inconfortable pour certains, mais après tout déjà connue par de nombreuses équipes habituées à vivre, en tout ou partie, de financements extérieurs. Situation peut-être plus inconfortable pour les responsables universitaires, y compris ceux des Ecoles polytechniques, qui devront faire usage plus fermement des pouvoirs qu'ils possèdent ou qu'ils posséderont. Situation inconfortable enfin pour les autorités politiques, obligées de faire vivre un fédéralisme coopératif qui ne portera ses fruits que dans la durée. Des autorités qui pourront trouver des arguments dans les mesures prises un peu partout en Europe pour faire évoluer le monde de la recherche et de la formation supérieure. C'est alors que l'on verra, au-delà des compétences, des institutions et des moyens financiers, la valeur des responsables, femmes et hommes chargés de relever le défi lancé par le Conseil fédéral.

C'est alors aussi que les chercheurs et les enseignants devront sortir de leur isolement pour faire comprendre à l'opinion publique les raisons de leur travail et ce que la société peut attendre de l'activité scientifique qu'elle soutient. ■